

De la variation à l'invariance et vice-versa L'exemple du mot polysémique *espèce*

Elena VLADIMIRSKA

1. Introduction

Le concept de polysémie constitue depuis longtemps un des champs de recherche privilégiés et se voit étudié dans différentes approches, parmi lesquelles on peut citer celle de la sémantique dite « traditionnelle », cognitive, psychomécanique, pragmatique, etc. (voir en particulier Victorri & Fuchs 1996, ainsi que les études de Picoche, 1986, de Siblot, 1996 de Kleiber 1999 et d'autres).

Au sens large, une unité lexicale est polysémique si à un même signifiant correspondent plusieurs signifiés. Comme le notent dans leur *Grammaire méthodique du français* Regiel, Pellat et Rioul, « telle quelle, la notion pose d'emblée le problème de la délimitation et de la proximité des sens, qui dépend essentiellement des théories du sens, du degré d'abstraction de l'analyse et de la finesse des distinctions qu'elle opère entre les diverses « acceptations » d'un même terme » (Riegel et al. 2011 : 924).

On attribue généralement le terme de polysémie à M. Bréal (1897) qui l'emploie pour caractériser la capacité des mots à prendre un sens nouveau sans pour autant abandonner l'ancien, mais l'idée de la pluralité des sens est beaucoup plus ancienne : ce concept – sur le plan ontologique – avait déjà été ébauché par Aristote comme la pluralité des sens de l'être (*Métaphysique*) et relève, selon Rastier et Valette (2009), de la vision dualiste distinguant le langage et la pensée – le signifié reste ainsi généralement assimilé à la pensée alors que le signifiant relèverait du langage. Dans cette perspective, un signe peut avoir plusieurs sens (polysémie) et une notion plusieurs expressions (synonymie). Dans la mesure où la transparence entre la forme et le sens est postulée comme la norme, la polysémie et la synonymie apparaissent comme relevant des « défauts » des langues :

« La polysémie comme la synonymie apparaissant comme des sources d'équivoque, on s'efforce alors de réduire les deux disparates ainsi créées pour parvenir à une vérité-correspondance et permettre au langage de dire le vrai. Une langue parfaite n'aurait ni synonymie ni polysémie et les langages formels sont d'ailleurs agencés pour les éliminer. Considérant ordinairement la synonymie et la polysémie comme des défauts des langues, les linguistes entendent donc réduire la synonymie à une identité référentielle et limiter la polysémie en trouvant un core-meaning, un signifié de puissance ou un prototype qui subsument les emplois divers. » (Rastier & Valette, 2009 : 98)

L'approche de Culioli se démarque radicalement de cette conception du langage. Son fameux aphorisme dit que « *la compréhension est un cas particulier du malentendu* » (Culioli 1990 :39) : l'idée de la langue vue comme un instrument parfait à l'usage du sujet-locuteur, qui ne connaîtrait ni synonymie ni polysémie,

conduit à une vision biaisée de ce qui est l'activité du langage. Dans l'approche culiolienne, qui constitue le cadre théorique et méthodologique de la présente recherche, la pensée n'est pas posée comme préexistante au langage ; par conséquent, l'énonciateur ne constitue pas une instance préconstruite, extérieure à l'énoncé. Le sens apparaît ainsi comme le produit de construction incluant aussi bien un ajustement des représentations intersubjectives qu'une activité de repérage et de validation de la valeur sélectionnée – opérations qui engagent tout aussi bien du cognitif que de l'affectif. Autrement dit, le sens est un produit des opérations qu'on restitue à partir de l'observation des agencements des formes linguistiques.

Dans cette perspective, la polysémie n'est plus appréhendée à partir d'un « signifié de puissance » ou d'un « sens premier » qu'on peut abstraire de la diversité des emplois de l'unité linguistique. Comme le note Franckel 2023, « dégager un « sens premier », une valeur centrale, dont toutes les autres pourraient être dérivées de façon tant soit peu rigoureuse, paraît problématique. Il existe toujours tel ou tel exemple qui résiste aux tentatives de ce genre. » (Franckel 2023 : 47). On postule en revanche une forme d'invariance qui constitue le centre organisateur des variations sémantiques observées et « qui ne se réduise pas à une sorte de dénominateur sémantique commun qu'on atteindrait par une abstraction plus ou moins grande fondée sur l'analogie et la métaphore » (Franckel & Paillard 1998 :61). Il s'agit donc pour nous de dégager, à partir de l'invariance, les principes régulateurs de la variation de l'unité linguistique.

Nous allons illustrer cette approche en prenant, à titre d'exemple, le mot *espèce*, généralement considéré comme fortement polysémique.

2. *Espèce* : étymologie et sémantique

Dérivé du latin *speciēs*, signifiant *vue*, synonyme de *ūsus* ou de *aspectus*, opposé à *rēs* « réalité », *espèce*, dans la métaphysique scolastique signifie *l'image extérieure des objets affectant les sens et y produisant le phénomène de la perception* (TLFi). Cette acception se retrouve dans la théologie catholique lorsque le pain et le vin sont consacrés au cours de la célébration eucharistique en signe de la présence du Christ (le corps du Christ prend les *apparences* du pain et du vin), d'où : *communier (communion) sous les deux espèces*. En taxinomie scientifique (biologie, botanique), *espèce* signifie le niveau de la classification des êtres vivants, placé immédiatement sous le *genre*.

A côté des emplois taxinomiques, on trouve des emplois dits 'approximatifs' (e.g. : *Plus bas, sur une espèce de terrasse faisant le tour de la montagne, Pierre Corneille occupait la place principale (Sketch Engin)*). Ces emplois sont largement discutés dans la littérature linguistique depuis une vingtaine d'années. Ils sont généralement considérés dans une perspective de grammaticalisation, notamment comme une *enclosure* (hedge) – terme introduit par G. Kleiber et désignant une unité lexicale servant à modifier les frontières d'une catégorie en les rendant plus floues (Kleiber, Riegel, 1978). Ainsi, pour Mihatsch, *espèce* est un *adapteur non scalaire*, élargissant l'extension d'une expression lexicale en sorte qu'elle inclut les unités sémantiquement proches mais se situant à la périphérie de la catégorie. (Mihatsch, 2010 : 127). Ce point de vue est partagé par Rosier (2002), qui envisage *une espèce de* comme une *enclosure à versant approximatif*,

et par Chauveau-Thoumelin qui y voit une enclosure à interprétation *qualifiante*.

Mis à part les emplois taxinomiques et approximatifs, *espèce* apparaît dans des contextes relevant d'un jugement négatif de l'énonciateur : il désigne un *homme mal élevé ou de basse condition, une femme entretenue, ou de mauvaise réputation*, etc. De fait, le mot *espèce* peut, à lui tout seul, communiquer au nom qui le suit une valeur dépréciative : *une espèce de discours, une espèce de chignon*, etc. La valeur dépréciative d'*espèce* atteint son sommet dans les exclamations-insultes : *espèce de salaud, espèce d'abruti*, etc.

Malgré la diversité des emplois, le mot *espèce* révèle quelques caractéristiques demeurant stables et repérables dans tous les emplois.

En premier lieu, avec *espèce*, on est dans les *apparences*, du côté de *l'aspect extérieur* de l'entité X, dont la « réalité » n'est pas prise en compte. En revanche, ce qui est mis en jeu, c'est *l'effet* que X produit sur le sujet S, l'impact qui est « vécu » par S sensoriellement ou/et affectivement. Finalement, *espèce* renvoie à un *jugement* – jugement de valeur, appréciation, catégorisation, etc. – ce qui implique le renvoi à la notion : une sensation subjective est ainsi mise en rapport avec la notion P que cette sensation appelle. La spécificité de la sémantique d'*espèce* réside ainsi dans le fait qu'il ne s'agit pas d'exprimer ou de spécifier l'occurrence X telle qu'en elle-même, mais de la situer par rapport aux catégories préétablies du sujet : *espèce* renvoie ainsi à une façon de voir X (tel qu'il se présente à S0), mais ne désigne pas vraiment X, tel qu'en dehors de la subjectivité de S0.

On peut proposer la formulation suivante : *espèce* met en rapport, d'une part, la représentation R¹ que le sujet S a de ce qu'il perçoit et, d'autre part, la notion P que cette représentation appelle/évoque chez S.

Le plan de variation s'organise alors autour des trois pôles suivants : (1) la représentation R que le sujet S a de ce qu'il perçoit ; (2) la notion P² que la représentation R appelle chez S, et par rapport à laquelle l'occurrence X est située ; (3) le sujet S ou, plus exactement, la position de S0 en tant qu'instance subjective. Selon qu'on privilégie l'un de ces pôles, on distingue trois cas de figure. Le premier cas renvoie à l'opération de la formulation. Le deuxième, à celle de la catégorisation. Le troisième cas est présenté par des emplois exclamatifs : les insultes et les injures.

3. Formulation

Dans ce cas de figure, la problématique relève de la difficulté ou de l'impossibilité pour S0 de trouver un nom adéquat à ce qui se présente à lui sous forme sensorielle. La pondération se fait ainsi sur la perception directe de la réalité par le sujet, autrement dit, sur la première représentation qui est à formuler et qui souvent

¹ Nous utilisons le terme de *représentation* au sens que lui donne *le Robert*, à savoir, processus par lequel une image est présentée aux sens. → perception (<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/representation>)

² P majuscule désigne le domaine notionnel, que Culioli définit comme « ramification de propriétés qui s'organisent les unes par rapport aux autres en fonction de facteurs physiques, culturels, anthropologiques » (Culioli, 1999 : 10) et qui « ne correspond pas directement à des items lexicaux » (ibid.). L'incarnation de la notion sous forme de langage s'effectue à travers la construction de l'occurrence (X), ou d'une classe d'occurrences, situées par rapport à un système de référencement. Une occurrence est donc « un événement énonciatif qui délimite une portion d'espace/temps spécifiée par la propriété P » (ibid. : 11). X signifie ainsi l'occurrence qui est à définir/positionner dans l'énoncé.

échappe à toute formulation. On peut renvoyer ici à Culioli : « la clarté est une conquête ; le dicible est finalement ce qui apparaît par rapport à l'indicible qui va toujours éventuellement être sous-jacent » (2002 :222)

Le contexte le plus propice pour ce cas de figure renvoie aux situations où l'occurrence X relève des sensations ou des sentiments vécus intérieurement par le sujet et qui échappent à un formatage par les mots. S0 est alors dans la difficulté d'exprimer la subtilité ou l'intensité de ce qu'il perçoit (X). Avec *espèce*, S0 renonce à nommer X directement, en préférant l'appréhender à travers le prisme de ses perceptions subjectives.

- (1) Je ressens surtout une *espèce* de soulagement d'avoir réussi à écrire un album à nouveau, parce que je me rends compte qu'un jour ou l'autre, comme nous voulons vraiment faire ces albums en tant que collectifs et que ça rend les choses assez compliquées, ça risque de devenir impossible.
<http://www.radiometal.com/article/amenra-messe-dite,281520>
- (2) Il y a une *espèce* de honte d'être heureux à la vue de certaines misères. (Jean de La Bruyère)
- (3) Sauf que là le mec joue la carte de la voix plaintive, du chanteur qui souffre genre « achevez-moi ». La rage initiale du morceau se transforme donc en une *espèce* de douleur. L'effet est réussi : on n'en peut plus nous non plus. (*Sketch Engine*)

Comme l'illustrent les exemples (1-3), *espèce* porte sur N exprimant une sensation physique ou une émotion : soulagement/honte/douleur. Relevant de l'intimité de l'expérienceur, ces sensations sont vagues, imprécises, voire non rattachables à du connu, et difficiles à transmettre par les mots : quel que soit le mot sélectionné, il ne dira jamais X pleinement. (Vladimirskaja & Gridina).³

Ceci dit, les contextes qui renvoient aux sensations et aux sentiments ne présentent pas les conditions exclusives pour qu'*espèce* réalise la valeur de formulation. La difficulté de la mise en mots peut provenir de l'incertitude quant au nom à donner à X : lorsque l'identité de X n'est pas claire au sujet, il l'appréhende à partir de la façon dont X lui apparaît. Le verbe *voir*, qui est bien fréquent dans ces contextes, renvoie à la représentation subjective de S0 et à une autonomie relative de X (Franckel 2019). (ex.4)

- (4) « J'ai vu une *espèce* de montée vers la Bastille ». Le 5 octobre, le photographe Frédéric Reglain, venu couvrir la manif des salariés d'Air France, se retrouve dans une foule qui s'embrase.
<https://lesjours.fr/obsessions/sous-la-chemise/ep2-chemise-photographe/>

Abstraction faite du verbe *voir*, c'est la situation toute entière qui renvoie à une perception sensorielle – le plus souvent visuelle – de X : S0 ne parvient pas à identifier X tel quel et le saisit par le biais d'un nom

³ Sur le rapport du marqueur *une espèce de* aux noms de sentiments, voir Vladimirskaja & Gridina 2022.

décentré (ex.5).

- (5) et puis au Brésil où là aussi j'ai retrouvé des choses tout à fait étonnantes notamment la ferme où il s'est terré pendant euh une dizaine d'années avec une famille des fermiers hongrois dans la campagne à Sao Paulo, et sur ce terrain en fait qui est euh qui est très isolé sur une *espèce* de colline euh:: où était posée une ferme il a fait construire un mirador et ce mirador existe toujours, j'ai grimpé au mirador (Youghish, 18/08/2017)

4. Catégorisation

Le cas de catégorisation est représenté avant tout par les emplois taxinomiques d'*espèce*, qui sont prédominants dans notre corpus.

- (6) La posidonie est *une espèce de* plante à fleurs aquatique.

(<https://context.reverso.net/translation/french-english/une+esp%C3%A8ce+de>)

Dans son acception taxinomique, *espèce* apparaît en français au XIII^e siècle. L'*espèce* présente alors le niveau le plus précis de ce système de classification, le premier critère de regroupement des individus en espèces étant la *ressemblance*, c'est-à-dire, des caractéristiques physiques semblables. Ainsi, par exemple, en zoologie, « *espèce*, désigne toute collection d'individus semblables qui furent produits par d'autres individus pareils à eux. [...] Par ailleurs, les individus qui composent une *espèce* ne varient jamais dans leur caractère spécifique, et conséquemment l'*espèce* a une constance absolue dans la nature » (TLFi).

Ainsi, à partir d'indices visuels (critère de ressemblance), on procède ici à une inférence qui consiste à situer X dans un système de classification scientifique. La taxinomie scientifique étant préétablie (objective), il ne s'agit pas pour l'énonciateur de rendre compte de la « réalité » de X (individuation), mais de le ramener à la notion, le placer dans les cases préconstruites : *plante à fleurs aquatique* (ex. 6).

À part la taxinomie scientifique, X peut être objet de catégorisation subjective⁴, lorsqu'on privilégie à une dénomination directe de X le fait de procéder par une inférence et de lui donner une visibilité en le situant par rapport aux catégories subjectives de l'énonciateur – également préétablies, formant un filtre éthique et esthétique qui détermine un jugement. Contrairement au cas de formulation, il ne s'agit pas ici de la difficulté ou de l'impossibilité de nommer X, mais d'un choix que fait S0 et qui consiste à exprimer non pas X, mais son attitude face à X. C'est à travers la grille de ses représentations morales ou esthétiques que S0 nomme/évalue ce qu'il voit, ou infère sur ce qu'il observe. Dans l'écrasante majorité des cas, cette catégorisation se présente comme un jugement de valeur à caractère dépréciatif (ex.7-8).

⁴ Sur la catégorisation subjective, voir Capin, D., Benninger, C., Vladimirska, E. 2020

- (7) Si vous montrez qu'il n'y a définitivement pas d'issues, pas d'émancipation sociale possible par l'école alors vous pouvez voir ça comme *une espèce de pessimisme* qui est un appel au suicide collectif, vous pouvez aussi voir ça comme « changeons donc la structure » et alors peut-être qu'il sera possible d'inventer une école qui serait une vraie école de l'émancipation. (Youglish⁵)
- (8) - Certains disent : « Aujourd'hui il vaut mieux miser sur la foi que sur les œuvres sociales ». Cela est-il la bonne « solution » ? - On ne peut pas opposer la foi et la charité. Ce serait un intellectualisme ou *une espèce de mysticisme mal interprété*. Saint Paul dit que la foi devient opérationnelle dans la charité. (http://www.30giorni.it/articoli_id_78087_14.htm)

Dans les exemples ci-dessus, la représentation première R de X appelle chez S0 la notion P qui se présente comme un repère pour situer l'occurrence X par rapport aux valeurs subjectives de S0. Ainsi, dans (7) l'absence d'issue pour les écoles (X) est catégorisée par S0 comme *pessimisme* (P) ; dans (8), après la première formulation donnée dans le contexte gauche (*un intellectualisme*), *espèce* évalue X à travers la grille des catégories subjectives de S0 - *une espèce de mysticisme mal interprété* – ou, plus précisément, par rapport à la notion que X évoque/appelle chez S0. Le fait que X ne soit pas nommé directement, mais à travers une attitude de S0 face à X, fait en sorte que X demeure non-nommé/non identifié, et suscite par ceci un sentiment dépréciatif.⁶ Comme le note Vladimirskā&Gridina (2022), le dégoût, la répulsion ou toute autre forme de dépréciation qu'on éprouve pour un objet peut influencer la dynamique de la dénomination en empêchant S0 de nommer X directement. Et vice-versa : lorsqu'on opte pour une dénomination 'détournée', décentrée, on construit une valeur dépréciative de X. N'étant appréhendé qu'à travers le filtrage subjectif de S0, X, en dehors de ce filtrage, reste non nommé, non situé et donc – bien souvent – inquiétant, voire repoussant. (ibid. : 64).

Dans les cas extrêmes, X renvoie à l'innommable, au répugnant, autrement dit, à ce qui est « trop détestable pour recevoir un qualificatif, un nom » (*Larousse* en ligne). Ainsi, dans l'exemple (9) le nom *espèce* suffit à lui tout seul pour porter un jugement négatif sur X sans le nommer :

- (9) C'est ce que nous appelons *des espèces*, de toutes les épithètes la plus redoutable, parce qu'elle marque la médiocrité et le dernier degré du mépris. Un grand vaurien est un grand vaurien, mais n'est point *une espèce*. (Diderot, *Le neveu de Rameau*, Paris, Éditions Gallimard, La Pléiade, p. 460).

⁵ Cet exemple a été commenté dans Vladimirskā, E., Turlā-Pastare, D. 2022 où les auteures étudiaient les liens entre la sémantique des marqueurs d'approximation et leur réalisation prosodique et mimique-gestuelle.

⁶ Notons, qu'*une espèce de* est le seul marqueur d'approximation lié à la construction d'une valeur dépréciative. Dans le cas de '*une sorte de*', par exemple, on est dans une catégorisation « objective » : renvoyant à la variété et au gradient, '*une sorte de p*' catégorise X et présente p comme un nom acceptable pour X. En effet, *une espèce d'abrouti* ne traduit que l'attitude subjective de S0 face à X, alors que *une sorte d'abrouti* renvoie à une forme de stabilité catégorielle de X.

5. Exclamation

Ce dernier cas de figure se caractérise par le centrage sur la position subjective de S0 : par la dénomination de X, S0 ne fait qu'exprimer la répulsion/ aversion que X provoque chez lui (ex.10).

- (10) Alors, de colère, sa jeune amie qui était très prude, sortit du lit brutalement en foutant par terre la tablette, la bible, le téléphone et une bière et lui répondit « *espèce de salaud de cochon* ». - Aïe...
(*Sketch Engine*)

Ainsi, *espèce* se combine ici avec les noms dépréciatifs (terme de Flaux, Mostov, 2016) et fonctionne comme déterminant de nom, intensifiant la valeur dépréciative du terme-insulte.

Dans la littérature, le rôle d'*espèce* dans les insultes est généralement expliqué à partir de sa valeur taxinomique : l'insultant « classe l'insulté par stigmatisation » (Rosier, 2006 : 69). Il nous semble, pourtant, que la capacité qu'*espèce* a de renforcer le mot-insulte vient non pas de l'assignation de l'insulté au statut représentatif de la catégorie de *crétin* ou d'*imbécile*, mais du fait qu'on ne nomme pas X directement : ce dernier apparaît ainsi comme innommable et renvoie au dégoutant/repoussant.

Le cas d'exclamation est également propice à la manifestation de l'ambiguïté quant au genre grammatical d'*espèce*, bien fréquente devant les noms qualifiants (Milner, 1978). Ce problème a été soulevé dans les recherches de Rouget (1997), Mihatsch (2006), Chauveau-Thoumelin, (2020) et Fisher (2004). L'emploi de l'article indéfini masculin, en accord avec N est réputé fautif (Chauveau-Thoumelin, 2020). Selon l'Académie française : « Le mot *espèce* est féminin, et doit le rester lorsqu'il est suivi d'un complément (*espèce de...*), quel que soit le genre de ce complément » (Académie française, en ligne).

Cette ambiguïté du genre grammatical d'*espèce* est étroitement liée, selon nous, à sa valeur qualificative, qui fait qu'on est à mi-chemin vers l'exclamation insultante – il suffit d'effacer le déterminant : *espèce d'idiot* ! Comme le note Fisher, il est possible, dans une langue comme le français, à partir de structures N de N, de passer du cri, de l'onomatopée ou du nom dénominateur, à une structure de type phrase nominale, et finalement au geste. (Fisher, 2004 : 53).

6. Conclusion

Par l'analyse proposée, nous avons voulu montrer qu'on peut rendre compte de la diversité des emplois d'un mot à partir d'une forme schématique, laquelle, sans correspondre à une valeur particulière du mot, révèle les pôles dynamiques du sens qui peuvent orienter la sémantique du mot vers telle ou telle valeur spécifique. Le plan de variation dépend ainsi du centrage ou de la pondération effectuée sur l'un de ces pôles. Dans le cas d'*espèce*, la variation s'articule autour de la représentation R que le sujet a de ce qu'il perçoit directement ; de la notion P que cette représentation évoque chez S0 ; de l'instance subjective (S0) exprimant sa répulsion devant ce qui se présente à lui. Les trois pôles distingués renvoient aux différentes opérations énonciatives, à savoir, l'opération de la formulation, celle de catégorisation et celle de l'expression de l'affect.

Bibliographie

- Académie française. Espèce. [En ligne] : <https://www.academie-francaise.fr/espece> [consulté le 6 mars 2022].
- Bréal, M. (1897) : *Essai de sémantique (science des significations)*. Paris: Hachette.
- Capin, D., Benninger, C., Vladimirska, E. (2020) : « De la catégorisation subjective : procédés et pratiques linguistiques. ». In : *Langue française* N° 207, pp.7-27
- Chauveau-Thoumelin, P. (2020) : *Une approche constructionnelle des enclosures genre et espèce*. Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- Chauveau-Thoumelin, P. (2016) : « Un genre de caniche est-il une espèce de chien ? ». Doctoriales de linguistique du laboratoire Savoirs, Textes, Langage (DOCTILING 2016). Université Lille 3, Villeneuve d'Ascq.
- Culioli, A. (1990-2000) : *Pour une linguistique de l'énonciation. 1. Opérations et représentations*. Paris : Ophrys.
- Culioli, A. (1999) : *Pour une linguistique de l'énonciation. 3. Domaine notionnel*. Paris : Ophrys.
- Culioli, A. (2002) : *Variations sur la linguistique*. Klincksieck.
- Derradji, A. (2014) : « Forme schématique et polysemie », *Études romanes de BRNO* 35, 1, pp. 59-73.
- De Vogüé, S., Paillard, D. (1997) : « Identité lexicale et hétérogénéité de la valeur co-textuelle »
In *Co-texte et calcul du sens*. Ed. Claude GUIMIER. Caen : Presses Universitaires de Caen, pp.41–62.
- Fall, K., Léard, J.-M., Siblot, P. (1996) : *Polysémie et construction du sens*. Presses universitaires de la Méditerranée, Langue et praxis. Fisher, S. 2004. « L'insulte : la parole et le geste ». *Langue française*, n° 144, pp. 49-58.
- Fisher, S. 2004. « L'insulte : la parole et le geste ». *Langue française*, n° 144, pp. 49-58.
- Flaux, N., Mostrov, V. (2016) : « À propos de noms d'humains (dis)qualifiants : un imbécile vs. un salaud et leurs paradigmes ». In : Actes du 5e Congrès Mondial de Linguistique Française. SHS Web of Conferences, Vol. 27, article 12016. EDP Sciences.
- Franckel J.-J., Paillard D. (1998) : « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli ». In: *Langages*, 32^e année, n°129. Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui. pp. 52-63
- Franckel, J.-J. (2019) : « Rien à voir ». *L'Information grammaticale*, n° 162, pp. 34-40.
- Franckel, J.-J. (2023) : « Identité sémantique du verbe accuser : une disjonction de l'ombre et de la lumière » In : *Langue française* n°218, pp. 47-56.
- Kleiber, G. (1999) : *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, Coll. Sens et Structures.
- Meillet, A., Ernout, A. (1959) : *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Mihatsch, W. (2010) : « Les approximateurs quantitatifs entre scalarité et non-scalarité ». *Langue française*, n° 165, pp. 125-153.
- Milner, J.-C. (1978) : *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*. Paris : Seuil.
- Paillard, D. (2000) : « À propos des verbes polysémiques : identité sémantique et principes de variation ». *Syntaxe & Sémantique*, 2, pp. 99–119.
- Paillard, D. (2021) : *Grammaire discursive du français. Étude des marqueurs discursifs en -ment*. Brussels : Peter Lang.

- Picoche, J., (1986) : *Structures sémantiques du lexique français*, Paris : Nathan.
- Rastier, F, Valette, M. (2009) : « De la polysémie à la néosémie ». *Texte ! Textes et Cultures*, XIV (1), pp.97-116.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. (1994, 2011) : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Rosier, L. (2002) : « Des “profileurs” de l’énonciation : les constructions avec genre, sorte et espèce ». *Linx*, n° 12, pp. 246-253.
- Rosier, L. (2006) : *Petit traité de l’insulte*. Lovreval : Labor.
- Rouget, C. (1997) : « Espèce de, genre de, sorte de : approximatifs ou sous-catégorisateurs ? » In : P. De Carvalho et O. Soutet (dir.), *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du 7e Colloque International de Psychomécanique du langage*. Paris : Champion, pp. 289-298.
- Victorri, B., Fuchs C. (1996) : *La polysémie, construction dynamique du sens*. Paris : Hermès.
- Vladimirska, E., Gridina, J. (2022) : « De la subjectivité à l’affect : étude du marqueur *espèce* », *Synergies pays riverains de la Baltique* n° 16 - 2022 pp. 53-69.
- Vladimirska, E., Turlā-Pastare, D. (2022) : « Une sorte de, un genre de, une espèce de : *une approche multidimensionnelle des marqueurs dits ‘d’approximation’ (Sémantique, prosodie, regard, gestes)* ». *L’Information grammaticale*, n° 173, pp. 48-60.

(Professeure à l’Université de Lettonie)